



**Du lundi 20 au vendredi 31 juillet 2020**

## **PROJET PÉDAGOGIQUE**

**Patrick TAP**  
MONTON  
2294, Route de La Margée  
42380 ESTIVAREILLES

# SOMMAIRE

## **A. Présentation du séjour**

### **1. La « carte d'identité »**

- Public
- Situation
- Équipe
- Durée du séjour
- Hébergement

### **2. Les objectifs.**

## **B. Fonctionnement du séjour**

### **1. La vie quotidienne.**

- Les repas
- Le repos
- Hygiène / Santé

### **2. Les animations**

- Les activités principales
- Les activités « sans adultes »
- Fiches activités physiques
- Projet d'animation

### **3. La vie collective : réunion avec les jeunes.**

### **4. Les transports.**

### **5. Relation familles (blog, permanences).**

### **6. Travail d'équipe.**

### **7. Évaluation.**

## A. Présentation du séjour

### 1. La « carte d'identité »

- Public : Le public accueilli est principalement issu des élèves de l'école de Tennis de Villeneuve-Tolosane (31) et du cercle familial. 15 filles et garçons âgés de 08 à 15 ans.
- Situation : à 1000m d'altitude, Le domaine de Monton est situé au coeur de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Une immense clairière au sommet d'une colline entourée de bois et de chemins forestiers. Idéalement placé : entre Saint-Bonnet-Le-Château, (bourg de 1500 habitants, capitale mondiale de la boule de pétanque (OBUT) est à 4km au sud-est) et Estivareilles, village de 600 habitants distant de 3 km au nord-ouest.
- Équipe : Elle est constituée de deux animateurs (titulaires du BPJEPS) et dont un directeur, tous deux titulaires du PSC1 :
  - Patrick TAP : directeur
  - Hugo LAHIRLE : animateur.
- Durée du séjour : Se déroulant sur 12 jours, du 20 au 31 juillet 2020, le séjour se passera en totalité sur le site du domaine de Monton, à l'exception des randonnées pédestres. Une visite au musée de la boule de pétanque « OBUT » sera organisée également à Saint-Bonnet-Le-Château (4km) si les conditions sanitaires (Covid-19) ne sont pas trop contraignantes.
- Hébergement : Les stagiaires sont logés dans la « Grande Maison » : une pièce à vivre avec cuisine, cheminée, salon, réfectoire. À l'étage supérieur, un salon « culturel » sera notre salle de Cinéma (vidéoprojecteur et home-cinéma). 1 dortoir de 4 lits, et un second dortoir de 5 lits + 2 chambres supplémentaires accueillant 5 couchages. 2 tentes militaires de 6 places sont installées dans le pré du Tennis à 100 mètres de la « Grande Maison ».

## 2. Les objectifs :

Les Stagiaires seront orientés et amenés à partager trois objectifs principaux qui font la caractéristique du séjour MVS :

- Sports,
- Nature,
- Culture.

Dans chacun de ces chapitres, les objectifs pédagogiques choisis en équipe sont les suivants :

- ❖ Vivre ensemble ses vacances :
  - En remplaçant la socialisation au sein du groupe (partage des lieux, des tâches quotidiennes, entraide, vivre-ensemble, avoir sa place dans le groupe).
  - En s’immergeant dans le paysage : aller à la rencontre de la nature et se questionner.
  - En échangeant : connaître son prochain, le respecter.
- ❖ Sensibiliser le jeune à l’environnement :
  - En responsabilisant le jeune avec des gestes simples et citoyens, en utilisant les cinq sens dans la nature et prendre le temps d’observer, écouter autrement.
  - En accentuant la découverte responsable : respect des lieux, gestes de protections, attitudes nobles.

## B. Fonctionnement du séjour

### 1. La vie quotidienne :

- Sur ce type de séjour, la vie quotidienne est une affaire de tous et comme des fourmis, chacun aura sa tâche à accomplir pour le bien-être du groupe, de soi-même, mais surtout pour le bon fonctionnement du stage et du séjour. Dans un esprit de convivialité et de partage, les enfants seront autonomes pour bon nombre de tâches (choix des repas, choix des groupes, répartition des tâches collectives sous forme de tableau pour que chacun puisse faire à son tour la vaisselle, la cuisine, le ménage et le rangement (sous tutelle d’un animateur).
- Le temps des douches sera réparti par tranche horaire et dans un temps limité.

- Dans le but de sensibiliser les jeunes au gaspillage et à l'environnement, l'équipe fera en sorte que les jeunes prennent une douche par jour. Ces temps de douches seront adaptés en fonction des journées vécues.
- Afin que le séjour se passe au mieux, il est essentiel de poser des règles de vie négociables et non négociables.

❖ Règles de vie négociables :

- Seront négociables les horaires de couché et de levé en fonction du planning du jour, des activités et des sorties programmées le lendemain. Toutefois, la marge de négociation restera à l'appréciation du directeur.
- Un temps de discussion (sous forme de forum, scénettes ou veillées).
- Seront mis en place des règles de vie de groupe avec une hiérarchie et des responsables, des référents ou chacun aura sa place dans le respect d'autrui.
- Seront négociables les horaires de temps libre et la durée. La marge de la négociation restera à l'appréciation du directeur.
- Seront négociables le choix des veillées, activités, films retransmis ainsi que les visites non programmées par MVS.
- Le temps alloué pour le téléphone.

❖ Règles non négociables :

- Toutes formes de discrimination sociale, spirituelle, religieuse sont strictement bannies.
- Devront être respectés les lieux, les locaux, le matériel, les transports et tout environnement dans lequel évoluera le jeune.
- La consommation d'alcool étant interdite aux mineurs, il sera strictement interdit d'en consommer durant le séjour et l'animateur ne sera pas un intermédiaire.
- L'achat de cigarettes étant interdit aux mineurs, il ne leur sera pas permis d'en acheter et l'animateur ne sera pas un intermédiaire.
- Seront non négociables les règles de sécurité liées aux lieux d'hébergement, de transports, et liées aux activités proposées.

**Le non respect de ces règles peut entraîner des sanctions lourdes et immédiates.**

- Les repas :
  - Il est à noter que l'équipe sera attentive aux spécificités de chacun concernant ses habitudes alimentaires (végétarien, sans viandes, allergies).
  - Le temps du repas étant un moment convivial et d'échanges, il y aura un animateur par table, mais on pourra par moment laisser les jeunes entre eux. L'animateur sensibilisera le jeune sur la notion de gaspillage et de faire adopter les bons gestes.
  - Lorsqu'une randonnée sera programmée, la direction veillera à respecter les quantités recommandées par le PNNS (Programme National Nutrition Santé) et faire en sorte que les repas soient équilibrés. Les courses seront faites le jour même ou la veille en fonction des repas décidés. Dans la mesure du possible, les aliments seront locaux avec un impact carbone le plus faible possible.
  - Lors d'une randonnée, nous veillerons à toujours garder les lieux visités propres (avoir toujours sur soi un sac poubelle).
  - Quelques précautions sanitaires et normes d'hygiène respectant le cadre demandé par la réglementation DDASS :
    - faire des courses tous les jours et anticiper des repas de « secours » en cas de pépins (de préférence privilégier des denrées résistantes à la chaleur).
    - maintenir propres les lieux de productions et de transformations :
      - Tables nettoyées tous les jours.
      - Sols et gazinière nettoyés à la fin de chaque repas.
      - ustensiles nettoyés tous les jours.
      - Toutes briques ou bouteilles de lait ne peuvent être gardées plus de 24h une fois ouvertes.
      - Faire des plats témoins et les garder 5 jours au frais, noter la date du repas dessus.
      - Mettre en place un cahier de traçabilité.
      - Relever quotidiennement la température des frigos (idéalement 3 fois/jour).
      - Avoir un affichage pour les températures des frigos.

- Le repos :
  - L'équipe d'animation aura droit à une demi-journée de repos, plus des heures de repos compensatrices, ce type de séjour ne permettent pas de leur donner une journée complète. Mais on optimisera le temps de repos (s'isoler, être vraiment reposé physiquement et psychologiquement).
  - Il en va de la responsabilité du directeur de faire en sorte que les animateurs et lui-même soient bien reposés de sorte à avoir toujours une vigilance importante et de limiter les tensions dans le groupe. Les bilans et réunions d'équipe seront courts. Concernant les jeunes, l'équipe sera attentive à leur état de fatigue (facteurs liés au rythme des journées et du séjour : grosses chaleurs, soleil intense) et en concertation avec le directeur et les jeunes, les journées seront adaptées. La priorité étant l'intégrité physique et physiologique de l'enfant.

Horaires	Programme d'une journée type.
08h30 – 09h30	Réveil échelonné, petit déjeuner et temps libre.
09h30 – 10h00	Rangement des dortoirs et du réfectoire + Briefing.
10h00 – 11h30	Activités.
11h30 – 14h00	Repas, rangement, repos et temps libre.
14h00 – 17h30	Activités et animations.
17h30 – 19h00	Temps libre, douches, temps téléphone + bilan.
19h00 – 20h00	Diner + rangement réfectoire.
20h00 – 20h30	Temps calme / libre.
20h30 – 22h00	Veillée et retour au calme.
22h00 – 22h30	Toilette, lavage des dents, couché.
22h45 – 23h45	Réunion équipe des encadrants.

- Hygiène / Santé
  - Afin de préserver la santé physique des jeunes, l'assistant sanitaire pourra administrer les soins nécessaires aux jeunes (prises de médicaments si le jeune arrive avec, s'assurer que le jeune se soigne bien, savoir être à l'écoute du jeune en cas de besoin). En période estivale, l'équipe s'assurera que les jeunes s'hydratent bien et se protègent du soleil (casquette, crème solaire), ceci étant non négociable aux vues de la férocité du soleil et de la chaleur. Il en va de notre responsabilité de mettre en œuvre tous les moyens pour les protéger. En cas d'urgence, le directeur prendra les directives nécessaires en appelant le 15 (ou le 116). Pour les consultations chez le docteur, le directeur sera en charge de les gérer.
  - Sur un plan hygiène, lors du temps des douches, l'équipe s'assurera de la toilette quotidienne (au lever et au coucher, lavage de dents) et, malgré le fait que ce soit des ados, un animateur restera « présent » pour le bon déroulement des douches et que chacun puisse en profiter dans le temps imparti.
  - Partant pour une durée de 12 jours, 1 temps de lessives sera prévu de sorte que les jeunes puissent avoir du linge propre sur toute la durée. Ces temps seront déterminés en équipe.

## 2. Les animations :

- L'équipe d'animation proposera des animations encadrées et variées de sorte que les jeunes puissent, au travers de celles-ci trouver du bon temps, du partage mais aussi découvrir différents sports et différents sites. Mais les jeunes auront aussi le droit de ne rien faire (cela génère des discussions ou des temps d'échanges).
- Les activités sans adultes : Nous serons quasiment tous les jours ensemble, mais l'équipe d'animation pourra donner des moments aux jeunes pour se retrouver seuls. Cela sera possible lorsque la confiance sera instaurée entre les jeunes et les adultes encadrants. **Des instructions claires et précises seront données aux jeunes.**
- La liste des activités proposées s'articulera autour des trois thèmes suivants :

**SPORTS, NATURE et CULTURE.**



## SPORTS, NATURE, CULTURE.

SPORTS	
	Sports de Raquettes : Tennis, Badminton, Tennis de table, Beach-Tennis.
	Sports Collectifs : Football, Hand-Ball, Volley, Basket.
	Sports de Précision : Golf, Tir à l'Arc, Fléchettes, Pétanque, Molky ou Quilles Scandinaves, Palets Bretons...
	Biathlon (course + tir de précision).
	Thèque allemande, Base-Ball.
	Olympiades...

NATURE	
	Randonnée pédestre.
	Bivouac sous la tente.
	Course d'Orientation.
	Découverte de la forêt.
	Veillée et feu de camp.
	Marche de nuit avec frontales.

CULTURE	
	Cinéma.
	Lecture.
	Jeux éducatifs.
	Jeux de société.
	Visite du Musée OBUT et Collégiale de St-Bonnet-le-Château.
	Atelier cuisine.

### 3 La vie collective, réunion avec les jeunes :

- Afin de clarifier les choses et poser un cadre pour les jeunes, mais surtout que le séjour se passe dans les meilleures conditions possibles, le 1<sup>er</sup> soir nous ferons une réunion tous ensemble. Réunion, qui tracera le séjour dans les grandes lignes mais surtout poser une autorité de sorte que les jeunes conscientisent bien le déroulement du séjour sur un plan « autorité », loisirs et partage.

- Une organisation hiérarchique sera proposée pour que les « chefs » choisis ou élus parmi les plus « grands » soient responsables des plus jeunes, dans le but de soutenir, accompagner et venir en aide aux plus jeunes, mais aussi en référer aux animateurs.
- Afin d'assurer des relations bienveillantes et harmonieuses entre les jeunes et les animateurs, mais aussi de mesurer l'efficacité de cette relation de confiance, de petites réunions en petits groupes de jeunes seront menées très régulièrement. Un animateur sera présent dans chaque groupe et un rapporteur se fera le porte-parole de son groupe face à l'équipe d'animation. Plus que des temps de régulations, ces réunions permettront de stabiliser et d'enrichir le séjour.

#### **4 Les transports :**

- Tous séjours nécessitent un ou plusieurs moyens de transport et le tout régit par des lois et règles qu'il est bon de souligner. Dans ce séjour, nous prendrons le minibus conduit par Patrick Tap. La conduite des minibus demande d'avoir le permis de plus de 3 ans et une expérience de conduite.

#### **5 Relation familles (Blog, Permanences) :**

- Afin de donner et recevoir des nouvelles, l'équipe d'animation tiendra à jour, avec l'aide des jeunes, un blog ou site internet qui retracera les journées des jeunes, accompagné de photos et commentaires.
- Un groupe WhatsApp (MVS\_2020) sera créé pour une meilleure réactivité et des échanges quotidiens.
- Durant le séjour, une permanence MVS sera tenue concernant des questions « graves » ou logistiques. Toujours est-il que nous demanderons le plus délicatement possible aux parents de laisser leurs enfants vivre pleinement cette expérience et cette immersion dans le séjour MVS.

#### **6 Travail d'équipe :**

- Pour préparer le séjour, l'équipe communique par mails (échanges d'idées, de bons plans, connaissances diverses), par téléphone et des réunions via WhatsApp se feront et se sont faites.
- Les directives pour que l'équipe fonctionne :

- **communication et cohésion**
  - Cahier de réunion avec bilans quotidiens et prise de note des décisions prises.
  - Réunion tous les soirs et points le midi après les repas ou pendant le temps libre.
  - Pas de prises de décisions seul sans concertation équipe sauf urgence.
  - Être réactif en cas d'appel du directeur.
  - Prévoir un temps de bilan avec les jeunes sous formes de jeux ou autres.
  
- **Échanges de compétences et formation**
  - Travail en équipe
  - Se fixer un objectif personnel durant le séjour (ou un défi par semaine)
  - Ne pas hésiter à solliciter l'entraide, l'aide des autres animateurs.
  - Suivi individuel à mi séjour.

## 7 Évaluation :

- Des outils d'évaluations sont mis en place pour permettre à chacun et au séjour de se rapprocher au plus près des objectifs fixés. Avec des évaluations qualitatives et quantitatives.
  
- **Critères d'évaluation des objectifs :**
  - Le but de ces critères est de permettre un bilan du séjour par rapport aux objectifs posés au départ. Ils sont mesurables ou observables.
    - Pendant le séjour y a-t-il eu des prises de responsabilité ?
    - Le jeune a-t-il participé à l'organisation de la vie quotidienne et s'est-il investi ?
    - Le jeune a-t-il réussi à trouver sa place dans le groupe ?
    - Participation des jeunes en vie collective ?
    - Comptabiliser les jeunes qui ont apprécié ou pas le séjour et les activités, sont-ils capables de donner leurs points de vue.
    - Des temps de paroles ont-ils eu lieu ? (Donner son avis, écouter les autres) ?

- Les jeunes ont-ils été force de propositions, d'idées, d'activités, de veillées ?
- Des activités ont-elles été mises en place pour favoriser la coopération et l'entraide ? si oui, ont-elles eu l'impact désiré ?
- Le jeune a-t-il tenu compte des besoins et envies d'autrui ?
- Y a-t-il eu des tensions dans les différents lieux de collectivité ? Si oui, ont-elles été résolues ?
- Les jeunes ont-ils participé à des activités de plein air ?
- Le séjour a-t-il apporté une valeur ajoutée ? (Je ne savais pas en arrivant, j'ai appris en repartant, j'ai un autre regard sur l'autre = l'autre est un autre moi).
- Le jeune a-t-il été acteur, consommateur ou consom'acteur de son séjour ?
- Quels outils et gestes ont été mis en place pour « éduquer » le jeune au respect de l'environnement ? Liste de ces gestes.



#### **MONTON**

2294, Route de La Margée  
 42380 ESTIVAREILLES  
 06 13 91 39 92 – [mvs-monton42@gmail.com](mailto:mvs-monton42@gmail.com)  
 N° SIRET : 348 219 981 00043